



RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ORGANISATION DE LA NOUVELLE TERMINALE EN BAC PRO ASSP

Organisation de la classe de Terminale (PFMP et CCF)

Rappel du cadre réglementaire : Arrêté du 22/01/24

PFMP obligatoires :

- Classe de seconde : 6 semaines
- Classe de première : 8 semaines
- Classe de terminale : **6 semaines**



En attente des textes sur la révision des définitions d'épreuve

Annexe 4 : E31 et E32 – 3 semaines de PFMP
support d'évaluation

Annexe 5 : les 10 dernières semaines de PFMP sont
support d'épreuves E31 – E32 – E33
8 semaines obligatoires auprès d'un public adulte non
autonome



Organisation pédagogique pour la mise en œuvre des CCF

Classe de seconde	Pas de CCF
Classe de première	<p>PFMP 2 X 4 semaines</p> <ul style="list-style-type: none">- <u>Epreuve E33</u> : la PFMP 4 devient le support de l'épreuve E33- <u>Epreuve E31</u> : programmation possible dès la PFMP4
Classe de terminale	<p><u>2 possibilités de programmation des PFMP :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 2 X 3 semaines au sein d'une même structure- Ou Bloc de 6 semaines au sein de la même structure <p>Epreuves E31 et E32 programmées sur ces 6 semaines de PFMP</p>



Proposition n°1

Classe de 2nde ASSP

- PFMP1 : 3 semaines =
Pas de CCF
- PFMP2 : 3 semaines =
Pas de CCF

Classe de 1^{ère} ASSP

- PFMP 3 : 4 semaines
- PFMP 4 : 4 semaines
CCF : E33
*Obligatoirement
et E31 (possible)*

Classe de T^{ale} ASSP

- PFMP 5 : 3 semaines
CCF : E31
- PFMP6 : 3 semaines
CCF : E32

Possibilité d'effectuer ces deux PFMP au sein d'une même structure.

Rappel : 8 semaines obligatoires auprès d'un public adulte non autonome.



Proposition n°2

Classe de 2nde ASSP

- PFMP1 : 3 semaines =
Pas de CCF
- PFMP2 : 3 semaines =
Pas de CCF

Classe de 1^{ère} ASSP

- PFMP 3 : 4 semaines
- PFMP 4 : 4 semaines
CCF : E33
Obligatoirement
et E31 (possible)

Classe de T^{ale} ASSP

- PFMP 5 : **bloc de 6 semaines** au sein d'une même structure
- *CCF : E31 et E32*

Rappel : 8 semaines obligatoires auprès d'un public adulte non autonome.



Proposition de répartition horaire

Proposition n°1

Classe de 2^{nde} : 9H STMS + 3H BTSE (soit 12Heures)

Classe de 1^{ère} : 9H STMS + 1,5 H BTSE (soit 10,5 Heures)

Classe de T^{ale} : 9,5 H STMS + 1H BTSE (soit 10,5 Heures)

Proposition n°2

Classe de 2^{nde} : 9H STMS + 3H BTSE (soit 12 heures)

Classe de 1^{ère} : 8H STMS + 2,5 H BTSE (soit 10,5 heures) = permet d'augmenter le temps d'intervention des professeurs de Biotechno à la préparation de l'épreuve E33

classe de T^{ale} : 9H STMS + 1,5 BTSE (soit 10,5 heures)